

	REGLEMENT OFFICIEL PROMOTION JEUNES SAISON 2015 - 2016	Adoption : CA Entrée en vigueur : 01/09/15 Nombre de pages : 7
--	--	--

Article 1 : Généralités

Pour la saison sportive 2015/2016, le Comité Départemental du Nord de Badminton met en place des tournois PromoBad dénommés : PROMOTION JEUNES

Il est composé de demi-journées réparties sur l'ensemble du territoire dont l'organisation est déléguée aux clubs dans les conditions définies par le présent règlement.

Les Promotion Jeunes se doivent d'être des rencontres de proximité, c'est à dire au plus proche des licencié(e)s. Dans ces conditions, la commission Calendrier autorisera la mise en place de Challenge dans différents secteurs géographiques le même jour.

Ces tournois seront créés dans Poona et la plateforme d'inscription Badnet par les services du Comité Départemental après attribution aux clubs organisateurs.

Article 2 : Participation

Les PROMOTION JEUNES sont ouverts aux joueurs du Département du Nord classé P1 / P2 /P3 et NC

Seuls peuvent être admis à participer aux Promotion jeunes, les joueurs et joueuses licencié(e)s à la FFBAD, pour la saison en cours ne faisant l'objet d'aucune mesure de suspension et disposant du certificat médical nécessaire.

Sont concernées par ces Promotion jeunes, les catégories suivantes :

- U17 (cadet) ouvert aux U17 – U15 – U13
- U15 (minime) ouvert aux U15 – U13 – U11
- U13 (benjamin) ouvert aux U13 – U11 – U9
- U11 (poussin) ouvert aux U11 – U9
- U9 (Minibad) ouvert aux U9 – U7

Article 3 : Organisation

Les Promotion jeunes ont lieu le samedi après-midi de 14h30 à 18h30 maximum, les convocations ne peuvent-être annoncées avant 14h00 pour un début à 14h30. Le dernier match de l'échéancier ne pourra être au-delà de 18h30.

En raison des nombreux jours fériés, la commission Calendrier pourra, le cas échéant, proposer d'organiser des tournois aux clubs. Dans ce cas, ces tournois débiteront à 10h00, pour finir à 15h maximum, les convocations ne peuvent-être annoncées avant 9h30.

Le prix de l'inscription ne devra pas être supérieur à 3 € par joueur.

Chaque tournoi doit être gérée par le logiciel Bad + (version 6)

Les matchs auront lieu en deux sets gagnants de 21 points selon les règles de la FFBAD.

Les inscriptions doivent avoir lieu par le site du Comité Départemental exclusivement via la passerelle BADNET. En début de saison et cela jusqu'au 15 octobre de l'année en cours, une dérogation exceptionnelle pourra-être accordée par la commission Jeunes du Comité Départemental pour les joueurs dont le renouvellement est en cours. Dans tous les cas, les participants devront-être licencié(e)s le jour de la compétition.

Le nombre de joueurs participants ne devra pas être supérieur à cinq par terrains, sauf en U9 et U11 ou cinq joueurs supplémentaires peuvent-être acceptés.



Comité Départemental du Nord de Badminton

Secteur Compétition - Commission jeune

Le nombre de poules constituant le tournoi ne devra pas dépasser ce qui est décrit dans les tableaux ci-dessous

EXEMPLE	Nombre de terrain pour les BENJAMINS, MINIMES et/ou CADET					
	4	5	6	7	8	9
Nombre de poule	4 poules de 4	5 poules de 4	6 poules de 4	7 poules de 4	8 poules de 4	9 poules de 4
	ou 4 poule de 5	ou 5 poule de 5	ou 6 poule de 5	ou 7 poule de 5	ou 8 poule de 5	ou 9 poule de 5
ratio = 1 poule de 4 ou 5 joueurs par terrain						

La date limite d'inscription est fixée au dimanche précédent chaque manifestation.

Sur demande écrite (viesportive.codep59@free.fr), une dérogation pourra permettre un prolongement de la date limite des inscriptions soit au Mardi suivant à minuit. Seules les conditions suivantes autorisent ce report :

- Dysfonctionnement avéré du système des inscriptions
- Moins de 50 % du nombre de joueurs prévus
(Exemple : 4 terrains x 5 enfants = 20 enfants prévus inscriptions reportable sur demande si moins de 11 enfants)

En cas de surnombre, les joueurs non retenus seront ceux ayant ***le plus*** de points au cpph (inversement des tournois challenge jeunes).

La composition des poules et la préparation du fichier Badplus sont réalisées par le club organisateur. Ce dernier veillera à publier sous un format PDF les convocations avant le mardi soir minuit sur le site du Comité Départemental. (www.badnord.com/ bloc convocation (à droite))

Les horaires de convocation seront publiés avant le mardi soir minuit sur la page dédiée du site du Comité Départemental pour une clôture des inscriptions au dimanche et avant le jeudi soir minuit pour une clôture des inscriptions le mardi soir.

Il sera nécessaire d'établir des convocations à horaires décalées pour les poules au nombre de joueurs impairs.

Aucun tournoi « Promotion jeunes » ne peut avoir lieu si le nombre de joueurs inscrit est inférieur à cinq en garçons et quatre en filles. Toutefois, dans la mesure où les joueurs souhaitent malgré tout jouer, l'organisateur pourra maintenir le tableau s'il le souhaite.

Article 4 : Spécificité du tournoi

Les Promotion jeunes **se déroulent uniquement en poule de niveau**, sans phases finales.

Pour chaque sexe, les joueurs seront classés dans l'ordre croissant de leurs points au CPPH.

Ils sont ensuite répartis dans les poules, en plaçant les joueurs les mieux classés dans la poule 1, les suivants dans la poule 2 etc... En cas de plus de 2 joueurs d'un même club dans la même poule, il est demandé de placer le joueur le moins bien classé de ce club dans la poule inférieure, et de faire monter le joueur le mieux classé des autres clubs de cette dernière.

L'organisateur veillera à favoriser les poules de 5 joueurs de préférence puis de 4 joueurs et de 3 joueurs (pas de poule de 6).

Les Tableaux U 9 doivent être divisés en deux groupes d'âge :

- ↳ un tableau regroupent les enfants ayant 7 et 8 ans (2008 /2009)
- ↳ un tableau regroupent les enfants ayant 5 et 6 ans (2010 /2011) et inférieur



Les poules seront constituées de la même manière que les autres catégories (poule uniquement) de 5 enfants de préférence. Dans le cas d'une poule de quatre ou de trois, des matchs complémentaires seront mis en place par l'organisateur qui veillera à proposer quatre matchs pour chaque joueur. Exemple : les deux premiers jouent ensemble et 3^e /4^e idem

Ces matchs complémentaires devront faire l'objet d'une déclaration complémentaire sur un document spécifique et transmis au siège du Comité Départemental pour validation des résultats.

Article 5 : Spécificité Géographique

Afin d'améliorer la qualité des rencontres et en raison du développement de certains secteurs géographiques du Département, les organisateurs pourront solliciter une dérogation concernant le nombre de catégorie pouvant être reçue lors de leur manifestation.

Les secteurs concernés sont l'Escaut, le maritime, la Sambre, et le Cambrasis (hors Douaisis et métropole).

Article 6 : Spécificité de catégorie

Pour la catégorie **POUSSINS** et **MINI POUSSIN** :

- la hauteur du filet est fixée à 1,40 m, par directive fédérale
- le couloir du fond ne sera pas pris en compte dans la longueur du terrain (**annexe 1**)

Les autres règles de compétition seront appliquées

Ces tournois ayant un contenu pédagogique fort, il est indispensable de rappeler les règles en ce qui concerne la tenue des joueurs, et faire respecter celle-ci le plus possible.

Article 7 : Retour des résultats

Chaque club organisateur devra transmettre le fichier Bad+ du tournoi **sous 24 heures** par Email à l'adresse suivante : viesportive.codep59@free.fr

Article 8 : Les récompenses

Les joueurs terminant 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule seront récompensés au minimum. Il n'est pas interdit de faire plus. Les récompenses sont fournies par le club organisateur.

Dans tous les cas, ces récompenses doivent répondre à la législation en vigueur concernant les récompenses aux enfants mineurs.

Article 9 : Le volant officiel

Le volant sera un volant plastique fourni par le club organisateur lors de l'échauffement et du tournoi

Le volant qui devra être utilisé sera le **YONEX MAVIS 300** (blanc ou jaune).

Article 10 : Les forfaits, les absences

Comme le prévoit le règlement fédéral, toutes les absences lors d'un tournoi se doivent d'être justifiées par un certificat médical dans un délai maximum de 5 jours.



Ce document est à transmettre par courrier à l'adresse ci-dessous, en y indiquant la date et le lieu de la compétition :

Comité Départementale du Nord de Badminton
26, rue Denis PAPIN
59560 VILLENEUVE D'ASCQ

NOTA : En cas de non justificatif de forfait, une amende de 5 € sera réclamée au club du joueur forfait

Article 11 : La qualité de l'accueil

Le club organisateur devra veiller à recevoir les joueurs et les accompagnateurs, ainsi que le public dans de bonnes conditions:

- Ouverture de la salle suffisamment tôt
- Prévoir suffisamment de chaises ou bancs
- Prévoir une petite buvette (barres chocolatées, bonbons, boissons, etc....)
- Prévoir une sono pour annonce et lancement des matchs

L'organisateur devra obligatoirement mettre en place une table de marque avec au minimum 1 personne tout au long de la compétition. La personne responsable de la table de marque devra obligatoirement avoir suivi une formation BAD + organisée par le Comité Départemental.

A l'avenir la présence d'une personne disposant du SOC sera nécessaire.

Les tournois seront susceptibles d'être contrôlés par la commission Jeunes à tout moment. Les organisateurs ne respectant pas ce règlement pourront se voir refuser l'obtention de l'organisation de nouvelle compétition par le Comité Départemental ainsi que l'encaissement du chèque de caution.

Article 12 : Sanctions

- ✂ Mise en ligne des convocations hors délai : 20 €
- ✂ Résultats envoyés dans la semaine suivante (après les 24 h): amende de 50 €
- ✂ Non-respect du règlement : 20 €
- ✂ Forfait non justifié : 5€ / joueur

Article 13 : Juges Arbitres

Pour la saison 2015-2016, à titre dérogatoire les juges arbitres ne sont pas obligatoires sur les tournois promotions

Article 14 : Tenue vestimentaire

Lors des Promotion jeunes, les officiels (Juge Arbitre, Arbitre) et/ou le cas échéant, l'organisateur de la manifestation sont tenus d'appliquer le règlement fédéral applicable aux tenues vestimentaires.

Article 15 : Caution

Un chèque de caution de 50 € est demandé pour chaque tournoi organisé (un par catégorie organisé). Celui-ci est débité en cas de manquement au règlement (voir Art 11 Sanctions)

Article 16 : Conseil pendant les matchs (coaching)

A compter du 01/09/2015 et conformément aux dispositions fédérales, les conseils (coaching) aux joueurs pendant le match est interdit en dehors des arrêts de jeu prévus (milieu de set (11) et fin du 1^{er} et 2^{ème} set) pour toutes les catégories jeunes.

TERRAIN

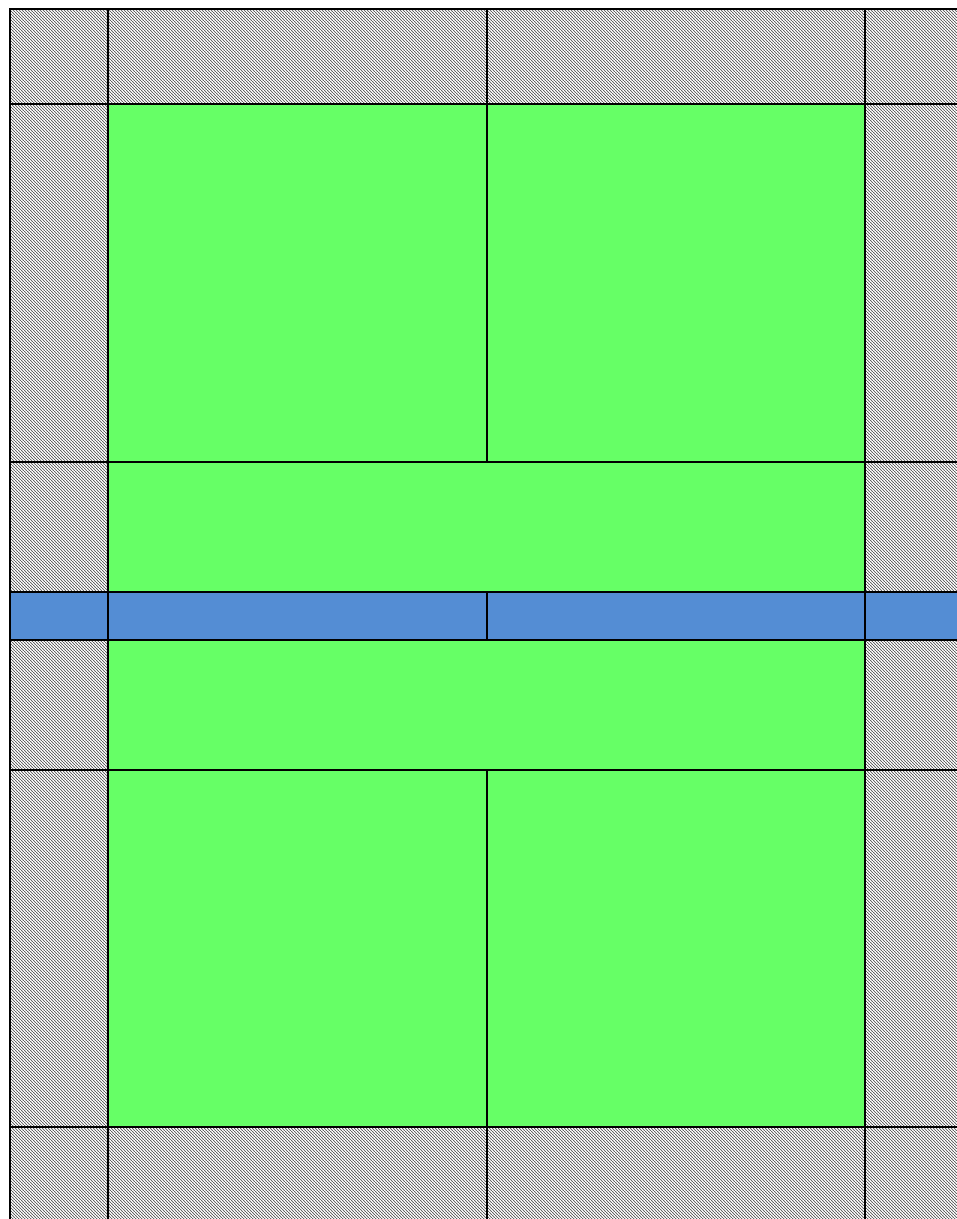
U9 & U11

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BADMINTON

Secteur Compétition

Commission Compétition Jeunes

ANNEXE I



	HORS TERRAIN - OUT
	TERRAIN UTILISABLE

➔ Filet / Poteaux à 1 m 40